

LEADER 2023-2027
GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne
FICHE PROJET

Rénovation locaux et acquisition équipement rural

Réf. appel à projet	AAP 1.2 « Renforcer l'accompagnement vers l'emploi, à l'installation et à la pérennité des petites activités économiques »
Réf. objectifs	<p><u>Stratégique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques, en particulier celles à fort impact social et environnemental Rendre les métiers en tension attractifs <p><u>Opérationnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'installation, la viabilité, l'attractivité et l'accessibilité (hors obligation réglementaire) des Très petites entreprises (TPE) et des Petites moyennes entreprises (PME)

Date rédaction doc	20/10/2024	Planning prévisionnel projet	01/12/2024 au 31/12/2025
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	CLINIQUE VETERINAIRE DES 3 VALLEES (privé)		
<input checked="" type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET

<p><u>Contexte</u></p> <p>La profession vétérinaire est confrontée à une crise démographique à l'échelle nationale, et ce, au moins pour la décennie à venir. Le recrutement de vétérinaires est devenu un défi pour les structures mixtes ou rurales. Dans les cantons de Bozel et Moutiers, en deux ans, deux cabinets (sur les 3 existants) ont été contraints de fermer faute de repreneur.</p> <p><u>Objectifs du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la permanence des soins dans des conditions optimales - Maintenir et développer une structure vétérinaire mixte, indépendante, de proximité, adaptée aux besoins de la population et aux spécificités géographiques - Maintenir et développer l'activité rurale - Renforcer l'attractivité de notre structure en vue du départ à la retraite d'une partie des vétérinaires de la clinique à l'horizon 2030, afin d'en assurer la pérennité. - Améliorer les conditions de travail pour le personnel et d'accueil pour nos clients <p><u>Action prévue</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation et optimisation des locaux professionnels actuels - Remise à niveau du parc informatique - Acquisition de matériel spécifique à l'activité rurale (échographe, drencheur)

Public cible

- Les futurs vétérinaires désireux de travailler au sein de notre clinique (salariés, collaborateurs libéraux ou associés)
- Les éleveurs de bovins, ovins et caprins de notre secteur géographique
- Les propriétaires d'animaux de compagnie (activité indispensable à la viabilité financière de la plupart des cliniques vétérinaires en milieu rural)

Résultats attendus

« Nous aurons réussi si :

- Nous augmentons l'attractivité de notre clinique auprès des futurs vétérinaires (stagiaires ou salariés) afin de promouvoir l'exercice de la profession en milieu rural
- Nous attirons de nouveaux jeunes vétérinaires associés, permettant le maintien de l'équilibre des générations indispensable à la pérennité de la clinique.
- Nous maintenons la permanence et la qualité des soins auprès de notre clientèle »

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Contribution aux objectifs de la stratégie LEADER TAM :

- En maintenant l'activité vétérinaire rurale locale, notre projet participe à la consolidation et au développement de l'élevage dans notre zone géographique.
- En rendant notre locaux plus modernes, connectée et adaptée au travail d'équipe, le projet renforce notre attractivité auprès des jeunes vétérinaires très attachés à la qualité du cadre de travail.
- Avec 75 millions d'animaux de compagnie en France, la présence d'une structure vétérinaire de proximité est un critère non négligeable pour les collectivités locales.
- La présence d'une structure vétérinaire locale permet conforter ou développer des co-activités liées à l'animal (toiletage, commerce d'aliments et accessoires...)

Prise en compte de la transition énergétique et écologique :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique du local ne figure pas dans ce dossier car inéligible à l'aide régionale destinée aux vétérinaires ayant une activité rurale, sollicitée en complément ; des travaux en ce sens (chauffage PAC) seront réalisés en auto financement en même temps
- Les travaux seront préférentiellement réalisés par des entreprises locales
- Les aménagements vont faciliter et optimiser le tri des déchets produits par l'activité
- Le maintien du maillage vétérinaire local est un élément important du maintien du pastoralisme et une nécessité face aux maladies émergentes liées au changement climatique

Valeur ajoutée par rapport à l'existant :

- Même si nous avons pu maintenir nos équipements spécifiques au gout du jour (radiographie, laboratoire d'analyse, échographe canin), les derniers travaux concernant les locaux (rénovation intérieure et construction de la salle de chirurgie rurale) datent de
- La rénovation intérieure des locaux est indispensable pour le maintien d'un niveau d'hygiène en rapport avec notre activité.
- Notre échographe rural actuel est obsolète (plus de 25 ans) et constitue un frein au maintien et au développement des suivis de reproduction bovine. Il ne permet pas les diagnostics sur les petits ruminants contrairement à l'appareil d'IMV.

- Notre parc informatique est disparate et en partie obsolète ; une mise à niveau matérielle est indispensable pour permettre l'accès aux outils numériques de notre profession (téléconsultation, formation à distance, communication éleveurs ...)

Concertation, approche partenariale

- Même si ce projet a été initié par l'ensemble des vétérinaires de la clinique, suite à l'arrivée de 2 nouveaux jeunes associés en 2023 et 2024, notre personnel non vétérinaire (3 ASV) est et sera impliqué à chaque étape de sa réalisation.
- Nous avons été à l'écoute de nos clients (éleveurs et autres) pour établir la priorité des travaux et achats à effectuer dans le cadre de ce projet.
- La priorité est accordée aux entreprises locales pour la réalisation de ce projet, lorsque cela est possible. Concernant les travaux de rénovation, 100% des entreprises consultées sont dans la région Auvergne Rhône Alpes et 50% en Tarentaise. La nature spécifique de certains matériels (échographe) ou les réalités du marché informatique (spécifications, cohérence, garanties, maintenance) rendent le recours à des prestataires spécialisés hors région nécessaires.

Innovation

- Le projet ne présente pas de caractère innovant, si ce n'est qu'il est inhabituel pour notre profession de solliciter des subventions extérieures.
- La participation LEADER + REGION à ce projet peut constituer un signal fort adressé à nombre de structures vétérinaires libérales pour lesquelles la seule solution au financement d'investissements est le rachat par un groupe privé (IVC Evidencia, Univet, Argos ...). Il en découle déjà une perte de diversité de l'offre de soins ainsi qu'une diminution de concurrence (qui se traduit par une augmentation des prix des soins vétérinaires) ; En outre, la médecine vétérinaire rurale ne constitue pas la priorité de ces groupes.

Suivi-évaluation envisagés

/

Effet levier de la subvention

- En l'absence du dispositif LEADER + AIDE REGIONNALE VETERINAIRE RURAL, ce projet serait étalé sur une durée plus longue avec des arbitrages de priorité et de coût.

ASPECTS FINANCIERS

Type de dépenses

Investissement Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 152 980 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 146 094 €

Plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Région AURA	Autofinancement	TOTAL
27,4 %	17,6 %	55 %	100 % (Montant plafonné à 100 000 € HT)
40 000 €	20 000 €	86 094 €	146 094 €

Détail des dépenses :

- Menuiserie : 45 524,90 €
- Cloison/peinture : 39 008,62 €
- Sols : 16 732,55 €
- Electricité : 9 341 €
- Plomberie/ ventilation : 7 643,33 €
- Conception, étude, suivi de chantier : 14 000 €
- Echographe : 8 303,99 €
- Parc informatique : 4 798,10 €
- Imprimante laser multifonctions : 414 €
- Drencher : 327,97 €

Version avant audition en comité de programmation